SUPPLÉMENT

AU

PROCÈS-VERBAL

DES

ÉTATS-GÉNÉRAUX

TENUS AUX ENFERS,

OU

Suite de la Correſpondance de l'Abbé GIGARD, *Secrétaire de l'Evêché de Grenoble, avec feu* SUICIDE HAY DE BONTEVILLE, *jadis Evêque de Grenoble, aujourd'hui Cardinal aux Enfers; de la création de* Léon X ; *laquelle avoit été perdue entre Gavet & Livet, par le Courier des Enfers, & qui a été trouvée par le Frere Tiburce, Quêteur des Capucins, qui l'a fait imprimer à ſes frais, & l'a dédiée à* PIE VI, *Pape régnant.*

Pour ſoutenir tes droits que le Ciel autoriſe,
Abîme tout plutôt : c'eſt l'eſprit de l'Egliſe.
BOILEAU, Lutrin, ch. I.

A FRANCOPOLIS.

1789.

Cuc
FRC
7132

4 M+W 14509

THE NEWBERRY LIBRARY · CHICAGO

SUPPLÉMENT

AU

PROCÈS-VERBAL

DES

ÉTATS-GÉNÉRAUX

TENUS AUX ENFERS.

LETTRE

L'Abbé Gigard à Hay de Bontevills.

De Grenoble.

MONSEIGNEUR.

JE ne saurois vous exprimer la joie que j'ai ressentie en apprenant par votre lettre, votre promotion au Cardinalat ; je n'ai pu m'empêcher de la répandre, & je l'ai fait passer dans l'ame de tous vos amis. Il y a dans le monde, des incrédules qui ne peuvent se persuader que l'on crée des Car-

dinaux aux Enfers ; mais j'eſpere les faire revenir de leur erreur. Les imbécilles ! Ils ignorent que le caractere ſacerdotal eſt indélébile, & qu'en Enfer, comme ſur la terre, ſi l'on peut y faire la fraction du pain, on peut y conſacrer. Ils ſoutiennent que nous n'avons que deux Egliſes : la Militante & la Triomphante ; mais je leur prouve que nous en avons une troiſieme : l'Egliſe ſouffrante, par conſéquent celle des Enfers ; & que ſi les Papes, les Cardinaux, les Archevêques & Evêques conſervent dans le Ciel les marques de leur dignité, ainſi qu'on nous les repréſente dans les tableaux qui ſont expoſés dans nos temples, le Sacerdoce réprouvé doit conſerver également dans les Enfers, les marques de ſes dignités. Ils ſont déjà forcés de convenir que chaque Pape a, aux Enfers, ſon ſacré Collége.

J'ai lu, Monſeigneur, avec la plus grande admiration, votre Plaidoyer contre l'infâme Judas. Je ſuis bien ſurpris que ce vil Roturier ait oſé lutter contre un Prélat auſſi noble que votre Eminence.

Pourquoi la lettre que j'ai eu l'honneur d'écrire à votre Eminence, ſe trouve-t-elle inſérée en entier dans le Procès-verbal des Etats-Généraux tenus aux Enfers, dont vous avez eu la bonté de m'envoyer copie ? Je ne l'y ai pas vue ſans un peu de chagrin. Je me garderai bien de communiquer à qui que ce ſoit cette Copie : je l'enfermerai bien, & la conſerverai pour moi ſeul.

Savez-vous quel tort elle me feroit, ſi elle devenoit publique ? le moindre qu'elle pourroit me cauſer, ce ſeroit d'empêcher toutes les bonnes meres dévotes de m'envoyer déſormais, & de confier à ma direction, ce troupeau de jeunes Vierges dont je tire un ſi bon parti, & qui vous

amuſoient ſi agréablement, lorſque vous les aviez accompagnées dans ma chambre, où elles étoient venues prendre les avis ſalutaires de leur ſi digne directeur.

Je vous écris, Monſeigneur, dans l'incertitude du jour où cette lettre vous parviendra, parce que le courier du Cabinet de Lucifer, qui m'a apporté la vôtre, n'a pu me fixer aucun terme pour ſon retour; ſa raiſon a été qu'en Enfer il n'y a point de jour déterminé pour l'expédition des Couriers; qu'il n'en part que lorſque le beſoin le requiert; mais j'aurai ſoin de la tenir toujours prête. Elle ſera avec celles qui la ſuivront, une ſorte de journal, libre, de tout ce qui ſe paſſera en France, & ſur-tout en Dauphiné.

J'y joins, dès-à-préſent, copie d'une lettre que votre féal ami, l'Archevêque d'Embrun, a écrite avant ſon départ de cette ville, à la jeune marquiſe D***, que vous connoiſſiez auſſi bien que lui, & copie du Diſcours qu'il a prononcé aux Etats du Dauphiné aſſemblés à Romans, aux mois de Décembre & de Janvier derniers. Vous jugerez cet Archevêque; vous verrez, dans la lettre, toutes les peines qu'il doit ſe donner pour abattre la Démocratie Dauphinoiſe, qui vient de s'élever, & qu'il avoit tant prônée lui-même; & comme il ſe flatte de faire triompher l'ariſtocratie à l'aide de quelques Nobles qu'il s'eſt aſſociés.

Ce que l'on aſſure, lorſqu'on parle de l'inſurrection excitée par l'Archevêque d'Embrun, eſt tout-à-fait étrange. On dit qu'il n'a été mu dans ſa conduite que par les conſeils & les inſpirations du vieux Sapajou d'Evêque de *Die*, qui ne l'a mis à la tête des diſſidens du Dauphiné, qu'en le flattant du ſéduiſant eſpoir qu'il puiſeroit dans ſon *inapériable* coffre-fort, & qu'il y prendroit tous

les ſecours dont il auroit beſoin ; même pour ſes habitudes libertines.

Si ces diſcours ſont vrais, & ſi l'Archevêque d'Embrun a eu la ſimplicité de croire à ſes promeſſes, il a été cruellement trompé dans ſes attentes ; car auſſi-tôt qu'il a été placé dans l'impoſſibilité de reculer, c'eſt tout au plus ſi les conſeils même de l'Evêque de Die ſe ſont ouverts pour lui.

C'eſt ou ce n'eſt pas à cauſe de la dureté & du manque de parole de l'Evêque de Die, que l'Archevêque d'Embrun a rempli ſon deſſein ; je ne l'affirmerai pas ; mais il vient de partir pour Paris ; il compte y trouver des reſſources chez la jeune Marquiſe, ou dans la bourſe de ſes amis ; & il a raiſon, car, pour ici, ſon crédit y eſt nul : il y eſt trop connu pour un diſſipateur. Ce qui le charme davantage, c'eſt l'eſpérance qu'à Paris, ſes confreres, en reconnoiſſance de la diſſidence qu'il aura formée en faveur de l'ariſtocratie, s'intéreſſeront pour lui obtenir la continuation de ſa penſion ſur les Economats. Il n'y a pas de doute que le Miniſtre de la Feuille des Bénéfices ne s'y prête volontiers, & ne lui en facilite même les moyens, *ſimilis ſimili* ; mais ils auront à redouter l'économe M. Necker. Ce Miniſtre des Finances ne conſentira pas à prodiguer l'argent de l'Etat à un intriguant & à un diſſipateur.

Ma chere Cécile exige, Monſeigneur, qu'avant de finir ma Lettre, je préſente à votre Eminence ſes reſpectueux ſouvenirs.

J'aurai le plus grand ſoin de vous faire part, Monſeigneur, de tout ce qui peut vous intéreſſer.

P. S. Tous vos effets ſont encore ſous les ſcellés.

*Copie de la Lettre de M. l'Archevêque d'Embrun, à Madame la Marquise D***.*

Grenoble, le 1789.

Vous me reprochez injuſtement, ma chere Marquiſe, l'oubli qu'on a fait de moi dans la Députation du Dauphiné : ſi ma conduite & ma poſition vous étoient connues, vous admireriez également tout ce qu'il m'a fallu d'habileté pour lutter contre la fortune, & les ſuccès inattendus que j'ai ſu tirer de mon malheur. Laiſſez jaſer un Public frivole & ſuperficiel ; laiſſez quelques hommes légers s'énorgueillir d'un ſuffrage momentané : je travaille en ſilence, mais avec fruit ; ma gloire ſera tardive, mais elle durera. Les Gazettes & les Procès-verbaux ne ſeront pas chargés de mes triomphes ; je les dépoſerai dans le ſein de l'amitié ; ſon ſourire me ſoutiendra contre les vaines clameurs, juſqu'au moment où le fruit de mes travaux éclatera, & où la fortune domptée par le génie mettra chacun à ſa place. »

« Je ne ſuis pas un des vingt-quatre, dites-vous : non ; mais je ſuis à la tête des quatre-vingt-trois, & j'occupe le premier rang dans cette noble aſſociation ; elle eſt mon ouvrage, elle eſt mon parti. Affranchi de la cenſure publique & de tout mandat ridicule, je penſe, j'agis, je regne avec indépendance ; je ſavoure délicieuſement la douceur d'un état qui m'eſt ſi nouveau, & j'éprouve, ma chere amie, que j'étois né comme Jules Céſar

pour être plutôt le premier dans une bicoque, que le ſecond dans Rome. »

« Las d'obéir, las de ramper, je me ſuis mis, par le mouvement d'un noble courroux, à la place que la nature m'avoit deſtinée. Quel eſt en effet le fruit de tant de ſoins prodigués pour m'acquérir le ſuffrage des hommes ? Après tant de moyens divers pour me diſtinguer dans mon Corps, en ai-je jamais été conſidéré ? Que m'eſt-il revenu de ma complaiſance auprès du Miniſtre principal ? Et vous, Dauphinois, peuple ingrat, n'avez-vous pas oublié dans un moment le diſcours patriotique que je fis le jour de l'ouverture de vos Etats (1), mon empreſſement à vous prévenir, mon indulgence à pardonner votre politeſſe un peu ſauvage, la réſignation avec laquelle je ſacrifiai mes droits à la préſidence d'un bureau que vous n'aviez pas voulu me conférer, ma promptitude à revenir de mes erreurs, l'abjuration de tous mes principes & de ma conduite paſſée, cette modeſte précaution que je prenois toujours de m'enquérir, avant d'opiner, de l'avis dominant du Tiers-Etat, afin de m'y conformer aveuglément, & de voler toujours au-devant du vœu de mes compatriotes ? »

» Que m'eſt-il revenu du deſir conſtant de ſervir ma Patrie dans les hautes places du ſacrifice continuel de moi, de mes amis, de mes opinions, de mon amour-propre, de ma renommée ? Rien,

---

(1) M. d'Embrun auroit pu ajouter ici l'oubli généreux de ſon reſſentiment, contre un Gentilhomme, qui pendant que le Prélat s'attendriſſoit ſur la part qu'avoit eue le Dauphiné à la chûte d'un ſyſtême oppreſſeur, oſa faire raiſonner ces mots : *C'eſt malgré vous.*
Note de l'Editeur.

qu'un

qu'un injurieux oubli de tout le monde, excepté de vous, chere Marquiſe, & de mes ſcélérats de créanciers qui me tourmentent ſans ceſſe, & me pourſuivent par-tout. »

« O mon amie! s'il eſt un moment pour arriver promptement à la philoſophie, pour ſe pénétrer de la vanité du jugement des hommes, pour abjurer ſes folles erreurs, c'eſt, je vous le jure, pendant l'ennuyeuſe proclamation d'un ſcrutin où l'on ne s'entend pas nommer (1). »

Oui, je vous l'avoue, la révolution qui ſe fit en moi fut ſubite, & ſans doute elle étoit bien dans la nature, puiſque tant d'autres l'éprouverent auſſi; les voiles tomberent de nos yeux, les idoles de liberté, d'honneur, de juſtice, de bien public auxquelles on nous faiſoit ſacrifier, ne nous parurent plus que des chimeres: nous vîmes la liberté, dans le mépris des vains engagemens qu'on avoit obtenus

---

(1) Il y a à croire que l'Archevêque d'Embrun fera tout pour ſe faire députer aux Etats-Généraux. Il a la rage dans le cœur d'avoir été rejeté à l'Aſſemblée tenue à Romans. S'il étoit à l'aſſemblée des Etats-Généraux, il feroit tout pour en être le Préſident. On ſe rappelle qu'en 1778 il fit avorter l'Adminiſtration Provinciale que le Roi vouloit établir en Dauphiné, parce que le Roi ne le nomma pas Préſident, & que ce fut l'Evêque de Grenoble qui fut nommé. Cette préférence qu'obtint ſur lui ce Prélat (c'étoit M. de Madaillant) l'anima au point que par ſes tracaſſeries, il le força d'abdiquer ſon ſiége, qu'il fit, lui Archevêque d'Embrun, conférer à ſon ami Hay de Bonteville. Les Grenoblois s'en ſouviendront long-temps. Par la retraite de M. de Madaillant, l'Hôpital de Grenoble a perdu au moins trois cents mille livres qu'il lui auroit laiſſées.

Note de l'Editeur.

de nous ; nous vîmes l'honneur, à prouver, par l'énergie de notre inimitié, tout ce que la Province perdoit en nous délaiſſant ; nous vîmes la juſtice, à retirer toutes nos faveurs à des Concitoyens ingrats ; & nous vîmes le bien public, à briſer un établiſſement où le mérite mépriſé ne ſervoit que de cortége aux favoris orgueilleux d'une multitude inſenſée.

Une telle entrepriſe, vous le ſentez, chere Marquiſe, étoit auſſi difficile que glorieuſe ; il ne falloit rien moins que diviſer les Ordres étroitement unis, exciter le Clergé & la Nobleſſe, à revenir ſur des engagemens qui les honoroient dans toute l'Europe ; & le premier pas étoit de réclamer contre le mandat des Etats-Généraux, applaudi deux jours auparavant ſans meſure, & approuvé à l'unanimité des voix.

Dans le parti de l'oppoſition qui ſe forma dès-lors, j'étois naturellement le Chef, & j'en ſoutins le rôle noblement.

Vous ſouriez ! eh quoi ! le mérite que vous me connoiſſez auroit-il beſoin d'être ſoutenu du parallele de mes rivaux ?

A qui donc auriez-vous remis le ſceptre ? Etoit-ce à l'Evêque de Die, ſi riche en fourberie, ſi pauvre en crédit, avare de ſes paroles comme de ſon argent, diſſimulé par habitude, & nul à force de circonſpection ?

Au petit Evêque de Gap, ſans caractere & d'une ſi meſquine réputation, & avili dans les rôles ſubalternes, eſpion connu, laiſſant appercevoir à découvert le jeu de ſes petites paſſions, & perdant ainſi tout le fruit d'une certaine ſoupleſſe, & d'une étrange

facilité à revêtir avec naturel toute sorte d'opinions (1) ?

A M*** (2) dont l'adresse vantée a trouvé de-

---

(1) Ce portrait ne seroit-il point un peu sévere ? Il est vrai que M. l'Evêque de Gap, aujourd'hui l'ennemi déclaré du Mandat & des principes du Dauphiné, avoit été l'un des commissaires nommés par le doublement pour examiner ce Mandat déjà préparé par les Commissaires des Etats, qui l'avoit approuvé avec enthousiasme, qui avoit fait la motion d'adresser des remerciemens aux premiers Commissaires & au Rédacteur ; mais en est-ce assez pour accuser M. de Gap *d'une certaine souplesse, & d'une étrange facilité, &c !* Ne doit-on lui savoir aucun gré d'avoir persisté dans le même avis jusqu'à la clôture du dernier scrutin, de n'avoir enfin adopté le parti de l'opinion qu'à l'extrémité, lorsqu'il eut définitivement vu qu'une course de deux cents lieues pour offrir ses services à la Province, n'avoit abouti *qu'à faire balotter son nom avec celui d'un Curé de Village.*

Observation de l'Editeur.

(2) Il y a à présumer qu'à l'exemple de son vieil oncle, il jouera en Dauphiné le rôle de tracassier. L'on se rappelle quelques phrases des Remontrances que le Parlement de Grenoble fit contre celui-ci, lorsqu'il dit au feu Roi : » A peine le sieur M**. est-il honoré de » vos ordres, qu'il s'en impose à lui-même pour les » enfreindre avec plus de hauteur : ennemi de toutes » les bienséances, il traite le Chef de votre Parle- » ment comme un de ses subalternes ; présomptueux » jusqu'à la chimere, il se croit le centre de toutes les » circonférences où on le place !

» Il entre dans la Salle du Conseil, sans aucune » marque de respect pour la majesté du Trône, tou- » jours présente dans le sanctuaire de la Justice.

» Saisi de crainte & de frayeur, il s'écrie : *mon Cor-* » *tége, mon Cortége.* Il s'emp are de la place de M. le

puis ſix mois le ſecret d'être, avec une grande fortune, nul à la Cour, nul en Dauphiné, qui ſeroit nul à jamais de la tête aux pieds, ſi toujours ami des déſeſpérés, je n'avois réſolu d'entreprendre ſa réſurrection ?

Au Préſident de V*** ſi vain & ſi froid, affichant la foibleſſe, à charge à ſon Corps, que l'expérience inſtruiſit à s'en méfier, & que ſa morgue ridicule a ſi ſouvent deſſervi ? Il eſt bon à ſecouer la pouſſiere des parchemins ; nous en avons fait notre chartrier ; il autoriſe par la loi ce que j'invente par le génie ; il eût été mon Hiſtoriographe, ſi les plus belles choſes ne s'éclipſoient dans ſes rapports faſtidieux ?

L'envieux Beauſemblant, le malin d'Allard, le ſournois la Coſte, & l'hydrophobe Rozans me ſecondent en ſous-ordre, & j'en ſuis très-ſatisfait.

La Tour-Dupin me ſervira par de baſſes menées, de petites intrigues ; ſeul talent dont il eſt capable (1).

Quant à l'obſtiné Merci, à Dupuy Mombrun, à de Flotte, à Bienaſſis, je ſuis content de leur docilité, mais aucun d'eux n'eſt formé aſſez pour

---

» duc d'Orléans. Il nous étoit donc réſervé, Sire, &
» nous devions avoir la douleur de voir l'injure faite à
» cette place, qui nous rappelle un Prince ſi cher à
» votre Parlement ! »
Note de l'Editeur.

(1) On ne ſauroit du moins conteſter à ce Militaire du goût pour la caſtramétation. S'étant rendu à l'Aſſemblée de Viſille pour y défendre vainement l'ancienne prérogative des Féodaux, d'être Membres-nés des Etats, il eut ſoin d'y camper pour ſe rendre remarquable ; & depuis lors il dit à chaque inſtant : *j'étois à Viſille avec ma tante.*
Note de l'Editeur.

être seulement instruit des secrets d'une affaire aussi délicate.

Un seul, un seul, ma chere Marquise, auroit pu me servir de Lieutenant, si le volage étoit capable d'embrasser sincérement quelque parti : c'est l'aimable Marquis de *** exercé dans ses agréables séductions, Alcibiade du Duphiné, poussant la politesse jusqu'aux larmes ; ami tour-à tour des Fiefés & du Tiers-Etat, des Barons & des Réformés, des quatre Générations, & de M. Ch*** qui déclame pour les prérogatives, & qui souleve ses paysans contre l'indemnité des fonds Nobles ; homme digne d'être connu de vous, & que je vous présenterai quelque jour, après vous avoir duement prévenue sur sa flexibilité.

Tels sont à-peu-près, ma chere Marquise, les Coopérateurs que je me suis donné. Auriez-vous jamais dû penser en voir quelqu'autre à la tête d'une si belle armée ? Concevez-vous bien tout ce qu'on peut faire avec un tel Chef & de tels soldats ? arrêter la révolution, brouiller, déconcerter une Province, dont l'union & la fermeté ont jusqu'à présent servi de modele ; décréditer sa marche & ses principes, attaquer ainsi le Ministre qui les soutient ; asseoir les intérêts du Clergé sur les préjugés de la Noblesse, & me préparer de longue main la faveur du Gouvernement revenu d'un moment de délire, & la considération du Clergé, qui sera forcé de reconnoitre en moi l'auteur de sa conservation Euffiez-vous vu tout ce que m'a coûté la suite d'un plan si profondément conçu ? au-dessus de moi-même, au niveau de mon rang, j'ai déployé tour-à-tour l'adresse d'un négociateur, la majesté d'un général, l'audace d'un Chef de parti : sublime dans l'Assemblée des deux premiers Ordres, Rozane lui-même fut étourdi de mon emportement : les

militaires furent frappés de mon air martial & des vives expreſſions que je leur avois dérobées (1).

Mon parti peu nombreux d'abord, s'accrut promptement ; chaque retour du ſcrutin offroit à mon éloquence un admirable ſecours. J'eus l'art de convaincre la Nobleſſe que ſon antique honneur ſe perdoit ; que la Monarchie ſeroit expoſée, ſi les immunités du Clergé ſouffroient quelque atteinte : pluſieurs jurerent de mourir pour défendre nos prérogatives ; on en fit le premier objet des additions du mandat.

Je vous avoue, ma chere Marquiſe, que je crus alors mon ſuccès certain ; la méfiance des premiers Ordres étoit à ſon comble. Je ne conçois pas encore comment cette journée ſe termina paiſiblement : l'Aſſemblée formée, je n'attendis pas même la fin d'une vaine diſcuſſion : je m'emportai, je ſortis ; pluſieurs me ſuivirent : je demandois en frémiſſant des nouvelles du combat : le premier meſſage m'apprit que la paix étoit ſcellée. Ces hommes ſans courage & ſans fiel n'avoient pas été plutôt en préſence que le ſouvenir de leur ancienne union les avoit tous déſarmés. De vaines paroles avoient conjuré cet orage ſi formidable : idolâtres d'une Conſtitution où leur orgueil ſe complaiſoit, ils n'avoient pas craint de la conſerver au péril même de l'honneur, les lâches avoient tranſigé ſur le champ de bataille !

---

(1) On rapporte que M. L. C. D. L. B. opinant après le Prélat, dit en débutant : « M. d'Embrun » vient de parler en Colonel de Dragons : je dois, » Meſſieurs, revêtir à mon tour ſon rôle, vous par- » ler en Prélat, & vous inviter à la paix. »

Note de l'Editeur.

Quelle fut ma ſurpriſe, ô Ciel ! abandonné de preſque tous, les plus intrépides & moi nous fûmes obligés de diſſimuler : en vain, pendant les derniers jours des Etats, fîmes-nous nos efforts pour rallier un parti contre lequel l'opinion publique tenoit ; il fallut réſerver notre fermeté pour de plus heureuſes conjonctures.

Les Etats ſéparés ; il eſt devenu plus facile de convertir des hommes iſolés, que la paix de leur maiſon garantiſſoit de la contagion populaire, & qui, détachés du tourbillon où l'enthouſiaſme entraînoit, ont cédé tous ſans réſiſtance à l'aſcendant de mon génie.

Nous nous ſommes donc, ma chere Marquiſe, diviſé les régions du Dauphiné, comme firent autrefois les Apôtres de la ſainte doctrine. Notre doctrine annoncée dans un mémoire dont la force & l'adreſſe vous étonneront, ne s'arrête point, comme vous le penſez, à de minutieuſes arguties ; nous traitons la politique en grand, perſuadés que pour engager un Corps de Nobleſſe à réclamer contre des engagemens qu'elle a ſcellés de ſa parole & de ſa ſignature, il faut lui préſenter des vues impoſantes & dignes de flatter des hommes accoutumés à faire des révolutions. Nous propoſons l'interversion abſolue du régime adopté par le Dauphiné, la délibération par Ordres ſéparés, la Chambre du Tiers-Etat compoſée de Fermiers & de Châtelains ; voilà nos baſes fondamentales ; le reſte de nos propoſitions ſe réduit à quelques inſinuations adroites qui nous aſſurent le ſuccès, en rangeant dans notre parti les claſſes les plus puiſſantes de tous les Ordres.

Qui pourroit douter, par exemple, que les Cours Souveraines ne voyent avec la plus douce ſasisfaction Monſeigneur l'Evêque de Gap & moi flatter leur pouvoir, ſolliciter leur protection, leur témoi-

gner une confiance assurément bien flatteuse, & qu'elles ne saisissent le moment de fortifier leur parti de deux conquêtes si intéressantes?

La Noblesse moderne ne doit-elle pas voir avec enthousiasme les chefs du parti qui l'avoit proscrite (1), effacer une distinction injurieuse, admettre sans restriction tous les nouveaux Nobles, (2) au sein même du Tiers-Etat? Combien les Fermiers ne doivent-ils pas nous savoir gré de défendre leur cause ouvertement, & d'en assurer le succès auprès de leur Ordre, par une intercession aussi forte & aussi désintéressée que la nôtre? Les Négocians & les Cultivateurs échauffés par nos instigations impartiales, n'enleveront-ils pas la plume & la parole à ces intraitables Robins qui ne défendent leurs propriétés dans l'Administration, que pour les piller exclusivement dans la gestion de leurs procès? Il n'est dans les deux premiers Ordres qu'un seul parti qu'il nous a été impossible de ménager: c'est celui des Députés aux Etats-Généraux. Guerre ouverte avec de tels ennemis! nous les avons tous dénoncés sans distinction, comme imbus des principes de la démocratie, ennemis de leurs Ordres qu'ils veulent avilir, & conjurés contre la Monar-

---

(1) M. le Marquis de Beausemblant, principal moteur de l'Arrêté, & M. le Président de *** qui avoit fait insérer une disposition semblable dans un plan d'Etat proposé par le Parlement en 1787.
Note de l'Editeur.

(2) M. l'Archevêque d'Embrun pourroit bien se tromper. Tous les partis étant aujourd'hui d'accord pour admettre la nouvelle Noblesse, elle préférera les Gentilshommes patriotes.
Note de l'Editeur.

chie

chie qu'ils veulent détruire : ce ne ſont point aſſurément des accuſations irréfléchies Ah ! ſi malgré tout ce que ma conſcience me reproche, je n'obtiens jamais que le tiers des voix néceſſaires pour la promotion, ne m'eſt-il pas permis de préſumer qu'ils ſont plus coupables que moi, puiſqu'ils ſont parvenus à ſe faire élire ? Ont-ils eu une ſeule voix parmi ceux de mon parti ? Rozans, Rozans, qui connoît les hommes en réclamant pour la repréſentation de l'Ordre de Malthe, ne donnoit-il pas ſon ſuffrage au Curé Fuzier, plutôt qu'au Commandeur de Monſpey.

Tel eſt à découvert, ma chere Amie, l'eſprit qui préſide à nos grands deſſeins : je ſuis à la tête des Députés chargés de porter à la Cour nos réclamations ; les lettres de créance dont nous ſommes munis, ne nous donnent pas ſeulement l'entrée auprès des miniſtres, mais plein pouvoir d'intriguer à la grande Aſſemblée de France.

Jugez du rôle brillant que nous allons jouer ! Mes collegues ſont, juſqu'ici, Narbonne, Dauichamp & Marcieux. Les deux premiers n'ont pas tout ce qu'il faut pour remplir une miſſion ſemblable ; je craindrois même pour eux qu'ils n'y riſquaſſent quelque choſe ; mais aſſurément, Marcieux & moi, vous conviendrez que dans la poſition où ſont notre crédit & notre renommée, nous ne pouvons que gagner aux événemens.

Fort bien, dites-vous ; mais quand vous reverrai-je avec votre nouvelle dignité ? Je partage votre impatience : un moment encore ; tout eſt preſque fait ; il ne manque guere de ſignatures. Mes Emiſſaires parcourent la Province, non moins enflammés, non moins réſignés, non moins endurcis contre toute eſpece de martyre, que ne le furent

ces hommes immortels que mes pareils repréſentent aujourd'hui dans la Chrétienté

Le Préſident de V*** pérorera le Parlement ; le Conſeiller P*** s'eſt chargé des tripots, des places, des cafés, attenances & dépendances. Voyez mes reſſources, & tout ce que j'ai droit d'en attendre, & jugez ſi je ne dois pas eſpérer de faire continuer ma penſion ſur les Economats. (1) Ah ! ſi j'avois un peu plus de jeuneſſe, un peu plus de ſtature, un peu plus de crédit, un peu plus d'argent ! Eh bien ! c'eſt à mon génie de tout remplacer ! Puiſſe-t-il auſſi, belle Marquiſe, me tenir lieu de tout auprès de vous !

---

(1) Il eſt bien à craindre pour l'Archevêque d'Embrun qu'il ne puiſſe rien en obtenir.

Note de l'Editeur.

Discours de M. l'Archevêque d'Embrun, aux Etats du Dauphiné, tenus à Romans au mois de Décembre 1788.

MESSIEURS,

« Nous voilà donc enfin arrivés à ce terme heureux qui faiſoit, depuis ſi long-temps, l'objet de nos deſirs ! C'eſt à votre zele patriotique, à cette conduite courageuſe & ferme, qui fait votre gloire & notre bonheur, que nous devons le précieux avantage de jouir de nos priviléges, d'écarter loin de nous l'empire de l'arbitraire, qui ſemble n'avoir été inventé que pour le malheur des peuples & la honte de l'humanité. »

« Une révolution ſubite & imprévue avoit répandu parmi nous l'épouvante & l'effroi ; la France étonnée jetoit de toutes parts des regards inquiets, dans la crainte des maux dont elle étoit menacée ; la Juſtice exilée ne rendoit plus d'oracles ; dans le ſanctuaire des Lois régnoit un ſilence abſolu, ſemblable au calme des tombeaux. »

« Dans le temps que des ſecouſſes rapides, des mouvemens précipités avoient ébranlé ces baſes antiques ſur leſquelles repoſent la ſûreté du Citoyen & le pouvoir des Rois, au milieu de ces flots impétueux qui ſembloient devoir engloutir le plus floriſſant des Empires, des Citoyens vertueux ont

donné le ſignal de détreſſe ; vos cris redoublés ſe ſont fait entendre , & l'orage s'eſt diſſipé. »

« Vos fideles Députés , ces hommes diſtingués, que vous avez chargés de votre confiance , ont joint à une fermeté à toute épreuve le zele le plus éclairé ; ils ont ſoutenu vos droits ſans crainte comme ſans foibleſſe , & il ſeroit difficile de prononcer s'ils ont été plus honorés de votre ſuffrage, qu'ils n'ont fait honneur à votre choix : moi-même, Meſſieurs , (car il eſt glorieux de s'aſſocier à une ſi belle cauſe) moi-même j'ai été aſſez heureux pour parler avec courage en faveur de la choſe publique au milieu d'une Aſſemblée auguſte , qui prenoit part à nos malheurs ; & je ne crains point d'aſſurer , avec cette noble confiance que le ſentiment inſpire , que lorſqu'il s'agira du bien de la Patrie , je me ferai toujours un devoir d'imiter votre exemple » (1)

« De ſi nobles efforts de votre part mériteroient ſans doute d'être couronnés du ſuccès. Jouiſſez de votre triomphe , généreux & chers Compatriotes ; votre nom eſt illuſtre dans toute la France , j'ai été témoin des tranſports de reconnoiſſance que vous avez excités dans la Capitale ; il ſuffiſoit d'être reconnus pour vos Concitoyens , pour recevoir ces tributs d'hommage qui ſont le garant de l'admiration & du reſpect. »

« Il ſera donc écrit dans vos faſtes que par des remontrances ſages , mais fortement prononcées , par des écrits pleins de nobleſſe & d'énergie , vous

---

(1) Il faut apprendre que de tout temps l'Archevêque d'Embrun fut le plus intime ami de Brienne , & que c'eſt à Brienne qu'il doit l'Archevêché d'Embrun. Comment a-t-il ſu feindre d'auſſi beaux ſentiments que ceux qu'il fait éclater ici ?

avez éclairé la religion d'un Monarque à qui il ſuffit de montrer le bien pour porter ſon cœur à le pratiquer. Vous avez fait rendre à cette Province des Magiſtrats qui en ſont l'ornement & la gloire (1). Cette Compagnie illuſtre oubliera ſans doute la diſgrace d'un moment, puiſqu'elle lui a fourni une preuve auſſi ſenſible de notre reconnoiſſance & de notre amour pour elle. »

« Vous connoiſſez, Meſſieurs, les obligations que vous impoſe la loi impérieuſe du devoir; c'eſt à vous de meſurer les forces de vos Concitoyens, afin que par des combinaiſons juſtes & profondément réfléchies, vous rendiez moins onéreux le poids énorme qui nous accable: le mal eſt grand, mais il n'eſt pas impoſſible d'y remédier; une économie ſage, des vues d'adminiſtration bien dirigées, allégeront le fardeau que le malheur des temps nous oblige de ſupporter. Eh! que n'avons-nous pas à eſpérer depuis que la ſageſſe du Monarque a placé à la tête de ſes Finances, cet homme ſublime & vertueux, qui illuſtreroit le nom François s'il étoit né parmi nous; cet Adminiſtrateur par excellence, que la Nature a doué de ces grands talens qui ſont les grands hommes, & dont le génie ferme & bienfaiſant ſemble avoir été formé pour le bonheur & la tranquillité de cet Empire! Eclairés de ſes lumieres, nous ne craindrons pas de nous égarer dans nos vues; une

---

(1) L'Archevêque d'Embrun ne tint pas ce langage quand le Parlement le condamna à reſtituer aux Moines de Boſcaudon, leurs biens dont il s'étoit emparé, & qu'il recourut au Conſeil pour faire caſſer l'Arrêt.

Note de l'Editeur.

ſeule étincelle de ce feu créateur dont il eſt animé, ſuffira pour exciter en nous l'amour du bien & préparer les plus grands ſuccès. Nous avons à notre tête un Prélat reſpecté, que la vertu elle-même pourroit choiſir pour modele, & dont les lumieres & les talens ont reçu encore un nouveau luſtre, puiſqu'il a mérité vos ſuffrages. Hâtons-nous donc, Meſſieurs, de payer à la Patrie le tribut de nos ſoins les plus aſſidus; juſtifions le zele que vous avez montré à ſoutenir ſes droits en travaillant avec courage au ſoulagement d'un Peuple que nous chériſſons, & au bien de l'Etat qui nous eſt cher à tant de titres. „

LETTRE.

L'Abbé Gigard à Hay de Bonteville.

Grenoble.

MONSEIGNEUR,

NOMBRE de Gentishommes on ſuivi l'Archevêque d'Embrun à Paris. A leur arrivée, ils ont adreſſé un Mémoire au Roi. Ils avoient fait des proteſtations contre leur conſentement donné à l'aſſemblée de Romans; mais, ſoit qu'ils euſſent honte de leur conduite, ſoit qu'ils cruſſent plus convenable de faire un Mémoire, ils ont ſupprimé leurs proteſtations. Ce Mémoire, comme vous le penſez, doit porter en tête le nom du Chef d'Embrun, & les noms de ſes Collegues, l'Evêque de Gap & l'Evêque de Die. Le beau Triumvirat Epiſcopal! Leur ſignature eſt ſuivie de celles d'autres Eccléſiaſtiques & de pluſieurs Gentilshommes. Toutes les ſignatures des Gentilshommes compoſent le nombre fameux de 83, ſi juſtement renommé par les 83 Ifs, ou J. F. de la Bretagne. Après avoir préſenté ce Mémoire au Miniſtre, pour qu'ils le remiſſent au Roi, ils l'ont porté à MM. les Députés de la Nobleſſe, qui l'ont envoyé auſſi-tôt à la Commiſſion intermédiaire des Etats du Dauphiné, ſéante à Grenoble. Ils n'ont pas craint enſuite de le faire imprimer & de le rendre public.

Ce qui s'y remarque davantage, c'eſt l'audace ou

l'adreſſe, je ne ſais comment l'appeler, de l'Archevêque d'Embrun, qui d'une ſeule perſonne en a fait quatre, ſoit en lui donnant quatre noms différens, ſoit en la faiſant ſigner d'abord ſous ſon nom d'enfant, enſuite ſous un nom de terre, après, ſous un nom de famille, encore après, ſous un autre nom de terre; c'eſt ſa libéralité à donner des titres de Comtes, de Barons, de Marquis à des gens qui ſont eux-mêmes étonnés de ſe voir ainſi qualifiés, & à qui on cauſeroit le plus grand embarras, ſi on leur demandoit les titres des qualités dont on leur fait faire parade; c'eſt encore plus le crime digne de toute la ſévérité des Lois, qu'il a commis en appoſant les ſignatures de M. Desherbeys & autres qui ſe ſont inſcrits en faux contre leur ſignature, miſe au bas de ce Mémoire, & qui en ont écrit à la Commiſſion intermédiaire du Dauphiné, qui s'eſt aſſemblée le 31 Mars dernier, exprès pour conſtater les déſaveux des réclamans, & qui a dreſſé un procès-verbal de ſa ſéance, où elle a inſéré les lettres qui lui étoient écrites pour faire ces déſaveux.

Je ne vous parle pas des propoſitions neuves avancées dans ce Mémoire; elles ont été détruites puiſſamment par des réponſes qui y ont été faites, & même, ſi on peut le dire, par des plaiſanteries. Je ne vous fais pas remarquer non plus qu'à ces ſignatures ſont jointes celles de perſonnes qui ne ſont ni natives du Dauphiné, ni propriétaires de biens dans la Province; ni même Françoiſes (on y trouve des Comtadins): c'eſt, comme vous le voyez, le moindre vice à reprocher dans ce Mémoire. On demandoit à un de ces Signataires comment il avoit oſé mettre ſon nom au bas d'un pareil Mémoire, lui qui n'eſt ni natif ni poſſeſſeur d'aucun bien en Dauphiné? « Si je ne poſſede pas de biens en » Dauphiné,

» Dauphiné, répondit-il, je puis y en acquérir ». A ce compte, lui répliqua-t-on, toute la Nobleſſe de France, bien entendu la mauvaiſe partie des Citoyens, pourroit y mettre ſon nom.

Quel homme à reſſource que l'Archevêque d'Embrun!

Vous vous garderez, Monſeigneur, ſi vous m'en croyez, de montrer ma lettre & de la rendre publique aux Enfers; elle pourroit vous nuire dans votre procès. L'archevêque d'Embrun étant auſſi ambitieux & ne pouvant réuſſir ſur la terre, après avoir marché ſur vos traces, que dis-je? après avoir même marché ſur celles de Judas, en ſe pendant comme lui, pour éviter toute conteſtation ſur la qualité de Noble ou de Roturier, iroit vous diſputer la place de miniſtre que vous briguez là-bas, & d'où votre noble ambition veut expulſer le criminel Judas; que ſait-on ſi ſes titres ne l'emporteroient pas ſur les vôtres, puiſqu'il faut étonner les Enfers par des crimes nouveaux, pour y jouir des honneurs que vous y recherchez avec tant d'empreſſement & de conſtance?

Monſeigneur, la Chambre-des-Comptes eſt occupée maintenant de la levée des ſcellés mis dans votre Palais Epiſcopal. Un fondé de procuration de vos héritiers eſt ici pour les repréſenter. Ah! Monſeigneur, combien ces graves miniſtres de la Juſtice ſont ridicules! Le croiriez-vous? au lieu d'applaudir aux jolis changemens que vous aviez faits dans ce Palais, & d'en louer les agréables peintures d'Amours, de Génies, & d'arabeſques que l'on appercevoit juſques dans la cour & ſur la façade, & qui formoient de tout le Palais de charmans ſalons & de ſuperbes boudoirs, ils les ont tous fait gratter; ils font couvrir les murs de tous les tableaux de l'Hiſtoire du Chriſt, que

vous aviez si prudemment relégués & fait ferrer avec tant de soin dans les greniers, & ils rétablissent la salle du Synode & celle des Evêques, où ils font replacer les portraits enfumés de tous vos Devanciers, que vous trouviez si maussades. Cette action va vous rappeller le tour que vous joua le premier président de cette Compagnie (1). S'ils payoient au moins ce qu'il en coûtera pour ce qu'ils appellent les réparations ! mais point du tout ; les cruels, ils en chargent votre succession. Ainsi cet or que vous aviez amassé avec tant de peine, que vous visitiez avec tant de plaisir, que vous baisiez avec tant de joie, va passer à un usage aussi indigne ! Ce qui a droit de me chagriner, c'est que vous ne m'ayez pas donné une partie de cet or qui alloit devenir la pâture de tant d'héritiers avides. Elle est immense, la somme que vous avez laissée ! Celle qu'on a déjà trouvée passe cent mille livres. Ne tremblez-vous pas pour le ministre de la Feuille, que le Roi n'apprenne à

---

(1) Un corps-de-logis de l'Hôpital tomboit de vétusté : ce Président proposa à l'Assemblée qui se tient par les Directeurs, dont l'Evêque est le Chef, une souscription de bienfaisance pour le rétablir, & mit le premier mille écus pour exciter tout le monde à la souscription : Hay de Bonteville grimaça & témoigna son mécontentement de toutes les manieres : il dit que personne ne devoit être forcé, ni même porté à une bonne œuvre ; qu'il falloit qu'elle fût faite avec une entiere liberté, & il sortit sans contribuer comme les autres. Néanmoins, le lendemain matin, il donna mille écus, parce que la honte l'avoit pris, & qu'il avoit senti combien son refus avoit dû paroître ridicule.

Note de l'Editeur.

quoi monte votre actif? Comment ſe juſtifiera-t-il d'avoir trompé ſi indignement Sa Majeſté, lorſqu'il vous a fait accorder ſur les Economats une gratification de *cinquante mille livres* pour réparer votre Palais auſſi utilement que vous l'avez fait?

Vous n'avez donc pas, Monſeigneur, fait valoir aux Enfers cette conduite de votre part? Aſſurément elle eût bien diſpoſé en votre faveur. Comme on eût applaudi à l'emploi que vous faiſiez des biens ſacrés de l'Egliſe!

Après votre mort, le Roi avoit nommé pour votre ſucceſſeur à l'Evêché de Grenoble M. Dutillet, Evêque d'Orange. C'eſt un homme auſtere, qui tient fortement aux mœurs anciennes de l'Epiſcopat: il avoit refuſé deux fois conſtamment, & avoit fini pourtant, ſur des eſpeces d'ordre, par accepter. Cela ne m'avoit point arrangé, parce qu'il auroit fallu que je quittaſſe, ou la place, ou la conduite que je tenois; il eſt plus clair-voyant que M. de Madaillant qui a toujours été ma dupe, & qui l'eſt encore. J'ai tout fait pour exciter M. Dutillet à refuſer opiniâtrément. Sachant qu'il partoit pour Paris, & qu'il avoit donné déjà des ordres pour qu'on fît expédier ſes Bulles, j'ai couru l'attendre à Lyon. Là, je lui ai montré tous les déſagrémens qu'il auroit à eſſuyer à Grenoble, même en faiſant le bien; je lui ai fait craindre d'être continuellement tracaſſé par le Parlement qui veut tout dominer; je lui ai peint la Nobleſſe de Grenoble, comme des gens corrompus & ſans mœurs, qui mépriſent les Prélats qui ne vivent pas comme eux; je l'ai perſuadé que c'étoient toutes ces raiſons qui avoient décidé M. de Madaillant à abandonner ſon ſiége; enfin je l'ai déterminé à refuſer abſolument l'Evêché auquel on le nommoi. Il eſt parti dans cette réſolution, me remerciant des bons avis

que je lui donnois ; & arrivé à Paris, rien n'a été capable de l'ébranler. Le Roi a été comme contraint d'accepter sa démission.

On a nommé à sa place M. l'Abbé Dulau-d'Allemand. Dès que j'en ai été instruit, j'ai écrit à M. de Madaillant, & l'ai supplié de me protéger auprès du nouveau Prélat. Le bon homme est si prévenu en ma faveur, que rien au monde ne seroit capable de le faire revenir, & il m'a si bien servi que ma place m'est conservée ; mais il faut que d'ici à un an, époque où arrivera le nouvel Evêque, j'arrange ma conduite de façon à lui en imposer comme à M. de Madaillant.

Je suis avec respect, Monseigneur, votre, &c.

LETTRE

L'Abbé Gigard à Hay de Bonteville.

De Grenoble.

MONSEIGNEUR,

EST-CE que vous auriez répandu le Procès-verbal des Etats-Généraux tenus aux Enfers, ou bien eſt-ce que quelque diable malin en auroit fait une contrefaçon, & ſe ſeroit appliqué à le faire connoître ? Vous n'imagineriez jamais le chagrin que ſa publicité m'a cauſé. D'abord elle m'a bleſſé dans ma fortune : il m'a fallu pour éviter autant que je le pourrois, qu'il tombât dans toutes les mains des Grenoblois, que j'achetaſſe pour *cent écus*, cent cinquante exemplaires, que je ne ſais quel démon avoit remis entre les mains d'un coquin de Libraire, qui alloit ſe faire fête de l'annoncer : (la nouvelle que je venois de me faire remettre, pour cette ſomme, ces exemplaires, ayant circulé, il eſt à la vérité accouru chez moi une nuée de domeſtiques me demander de la part de leur maître, que je leur en vendiſſe à chacun un ; mais j'en ai été quitte pour ces plaiſanteries. Je ne m'en plaindrois pas beaucoup, ſi elles ne me coûtoient pas encore aujourd'hui des ports de lettres de perſonnes qui m'écrivent de leur campagne pour me faire les mêmes demandes). Enſuite elle m'a bleſſé dans

ma perſonne, en affectant ma ſenſibilité, & même mon repos. Elle m'a attiré des reproches, des injures & des menaces de la part de l'Archevêque d'Embrun, de celle de l'Evêque de Gap, & de celle de ce vieux ladre d'Evêque de Die. Ces Prélats vont juſqu'à me dire qu'ils me feront couper les oreilles, que vous m'avez ſi fort alongées en me les tirant preſque tous les jours. Leur motif, c'eſt que je les ai dévoilés. Mais que m'auroient-ils donc fait craindre, ſi j'avois rapporté d'eux toutes les anecdotes que j'en pouvois raconter ?

Voyez, Monſeigneur, par la lecture de ce qui ſuit, ſi je n'avois pas beau jeu ſur leur compte, & ſi je n'ai pas été très-réſervé & très-diſcret à leur égard. Mais je vous en conjure, brûlez ces lettres auſſi-tôt que vous les aurez lues, & prenez garde qu'elles ne ſoient vues par d'autres perſonnes que vous ; on pourroit les imprimer comme le Procès-verbal, & alors ces Archevêques & Evêques effectueroient ce qu'ils m'ont promis, & peut-être en feroient-ils davantage. Votre deſſein n'eſt pas de me nuire, parce que je vous ſers de tout mon pouvoir.

Je pouvois dire : il y a 25 ans, M. Tanon, de Meins en Trieve, acquit de feu Madame de Séves, la Terre de Crié de Mainſat en Diais. Sur ce qu'on lui avoit avancé que cette Terre devoit *relever* de l'Evêque de Die, il ſe tranſporta chez lui, y traita *des lods & vente*, les paya & en tira quittance. Au bout de douze ans, ayant reconnu ſur la vérification de ſes titres, que cette Terre étoit un *franc aleu*, & ne relevoit de perſonne (c'eſt le ſeul franc aleu qui ſoit en Dauphiné), & ayant pris une conſultation d'Avocats qui confirmoient ſes prétentions, il alla à Die trouver M. l'Evêque, lui redemanda des lods & vente qu'il lui avoit payés,

lui montra la consultation, & la lui confia avec priere de la faire examiner par le Conseil qu'il voudroit se choisir. Il fut six mois sans en recevoir de réponse : tout ce qu'il en obtint ensuite, ce fut une déclaration par laquelle l'Evêque reconnoissoit *qu'il ne lui étoit rien dû lors du paiement*, mais *qu'il chargeoit ses Héritiers de restituer après sa mort, sans en payer aucun intérêt, la somme qu'il avoit induement reçue.* Cette déclaration finit la matiere d'un Procès, qui, comme vous le pensez, ne finit point à la gloire de M. l'Evêque de Die.

Je pouvois dire ce que tout le monde dit ici : l'Evêque de Die n'est entré dans la dissidence & ne l'a fomentée que dans l'espérance d'empêcher l'établissement des Etats de la Province. Il tremble que ces Etats, dans l'examen scrupuleux qu'ils feront, ne découvrent & ne manifestent aux yeux de toute la France, que depuis qu'il est Evêque de Die, il a trouvé le moyen de ne pas payer un sol d'impôt, pas même de décimes, & que sa sordide avarice lui a fourni des prétextes de tout rejeter sur son pauvre Clergé : il craint non-seulement d'être imposé pour l'avenir, mais il craint encore qu'on ne lui fasse payer tout ce dont il a eu l'adresse de s'exonérer.

Je pouvois dire : au mois de Janvier dernier, la misere étant au comble dans la Ville de Cret, les Habitans s'assemblerent, & firent une souscription pour soulager les malheureux. L'Hôpital qui n'est pas riche, donna *vingt-cinq louis.* On délibéra d'écrire à M. l'Evêque de Die qui étoit aux Etats tenus à Romans, pour le supplier de contribuer au soulagement des Pauvres de la seconde Ville de son Diocese ; la Lettre étoit énergique & touchante. M. l'Evêque y fit réponse,

& dit « qu'il avoit arrosé la Lettre de ses lar-
» mes, qu'il bénissoit le Ciel que dans son Hô-
» pital il y eût d'aussi bons Administrateurs, qui,
» malgré la modicité de leurs revenus, se trou-
» voient en état de secourir les misérables du
» dehors de l'Hôpital, pendant les calamités pu-
» bliques ; mais que ce qui rempliſſoit son cœur
» d'amertume, c'étoit d'être lui-même dans l'im-
» possibilité d'y contribuer, étant sans aucune
» ressource. » Il est constant cependant & sû de tout le monde, qu'il a économisé *douze à quinze cens mille livres* sur les revenus de son Evêché, que les dévotes disent être le bien des Pauvres, & qu'il conserve avec la plus grande attention ce cher trésor. Qu'est-il arrivé ? Sa réponse a été publique à Cret, &, il y a quelque temps, y ayant passé pour aller à Paris, où il s'est rendu pour suivre & conduire les diſſidens, s'étant arrêté pour dîner, le Peuple qui en a été averti, s'est assemblé, a investi la maison où il dînoit, l'a hué, l'a baffoué & l'a accablé d'injures. Lorsqu'il est monté, tout tranſi de frayeur, dans sa voiture, qu'il est parti avec la rapidité de l'éclair, il a été assailli de pierres. On assure que la peur lui a causé une révolution de bile qui le tient encore, & qui l'enverra peut-être incessamment vous rejoindre.

Je pouvois dire : M. l'Eveque de Gap est accusé par tous ses Diocésains de faire le Commerce des Grains, & d'être un Accapareur effronté. Dernièrement on arrêta plusieurs voitures qui venoient d'en charger à son Château de Choranche, & qui alloient partir pour la Provence. Le Peuple furieux assaillit son Palais, en cassa les meubles, & fut sur le point de l'incendier.

Je pouvois dire : M. l'Archevêque d'Embrun, lorsqu'il

lorſqu'il n'étoit encore que Grand-Vicaire, enleva de ſon couvent une jeune Religieuſe fort jolie, ce qui fit grand bruit, & le brouilla avec ſon Archevêque.

Je pouvois dire : M. l'Archevêque d'Embrun, après ſa nomination à l'Archevêché, revint en Dauphiné, au ſein de ſa famille, invita M de Brienne, Archevêque de Toulouſe, ſon bienfaiteur ſignalé, à venir paſſer quelque temps au Château d'Oſt, & lui fit eſpérer la jouiſſance d'une autre jolie Religieuſe, ſa parente. M de Brienne y vint, & M. d'Embrun, fidele à ſa promeſſe, alla tirer de ſon couvent la Religieuſe, & la lui procura. L'intrigue dura quelque temps, dans la maiſon même de M. de Leyſſin, Pere de l'Archevêque d'Embrun. La Religieuſe devint enceinte, & reſta au Château juſques après ſes couches. Il falloit trouver un Pere & une Mere à l'Enfant. L'Archevêque découvrit une de ſes anciennes maîtreſſes, à laquelle il propoſa de la marier à un Gentilhomme Verrier, déjà conſentant, & à laquelle il dit que l'Archevêque de Toulouſe lui donneroit un dot conſidérable, ſous la condition qu'ils reconnoîtroient tous deux l'Enfant pour être le leur. Le Mariage ſe fit, ſecrétement à la vérité. L'Enfant eſt aujourd'hui au Collége. Il eſt élevé & entretenu par le Cardinal de Loménie, ſon pere, qui le deſtine à être ſon Grand-Vicaire. Peut-être cet Enfant deviendra-t-il auſſi Cardinal, & un autre Pape Pie VI, le nommera-t-il à cette dignité comme il y a nommé ſon Pere?

Je pouvois dire..... mais je me tairai ſur une anecdote que l'on raconte de l'Archevêque d'Embrun, & qui fait horreur. Elle a pour baſe la conduite qu'il a tenue envers l'Abbé *Vial*, Ex-Jéſuite, principal du Collége d'Embrun.

Je pouvois dire enfin : M. l'Archevêque d'Embrun a, pendant le Miniſtere de Brienne, joué le rôle d'eſpion, juſques-là qu'il a fait lui-même mander, chez le Lieutenant de Police, des Dauphinois dont la noble fermeté l'avoit offenſé, en un temps dont il s'eſt rappelé. Il exiſte une lettre à M. de Croſne, qui a été remiſe à l'Archevêque d'Embrun, & que celui-ci ſe gardera bien de montrer.

Je pouvois dire tout cela, Monſeigneur, & je me ſuis tû. Quelle injuſtice eſt celle de ces trois Prélats à mon égard !

Mais l'Archevêque d'Embrun, qui prétend auſſi au Cardinalat comme Brienne, auroit dû ſe réjouir de ce que je lui en facilitois la voie, & lui préparois ce titre aux Enfers. Il ne doit pas eſpérer de l'avoir ſur la terre, car il n'eſt pas à croire que Louis XVI donne déſormais ſa protection à des hommes ſur la tête deſquels il faudroit enfoncer une couronne de fer, plutôt que d'y placer le chapeau.

Ce qui va vous étonner, Monſeigneur, c'eſt que l'Abbé d'Elpy, votre Grand-Vicaire, ait auſſi ſigné le Mémoire au Roi, & augmenté la liſte des Diſſidens. Cela fait crier, à Grenoble, haro ſur le baudet. L'on ſe demande pourquoi l'Abbé d'Elpy, qui ne peut pas puiſer dans la bourſe deſſéchée de M. l'Archevêque d'Embrun, & ne peut pas y trouver le moyen d'acquitter ſes dettes énormes, s'eſt porté à groſſir ſa cohorte. Toute la ſolution qu'on trouve, c'eſt que l'Abbé d'Elpy va avoir des lettres de Grand-Vicaire d'Embrun.

Voici un trait aſſez étrange que l'on rapporte de cet Abbé. Lorſqu'il étoit Mouſquetaire, il acheta à crédit, d'un Horloger, pour mille écus de montres d'or, & lui fit des billets payables à dif-

férens termes. Il se fit bientôt chasser des Moustaires, & il prit le parti de l'Eglise. L'Horloger le tourmenta pour en être payé ; l'Abbé lui demanda, un jour qu'il étoit chez lui, s'il avoit ses billets, & il lui proposa de nouveaux arrangemens. L'Horloger y consentit, & lui montra ses billets ; l'Abbé s'en saisit, les jeta au feu, & ne fit pas d'autres arrangemens.

Ce n'est pas la seule action pareille que l'on ait à lui reprocher, s'il en faut croire les rapports : *qui semel malus, semper malus præsumi potest in eodem genere mali.*

Pour le Marquis de M*** qui a signé le Mémoire au Roi, on ne sait que penser lorsqu'on lui entend dire que la Noblesse a fait de grands sacrifices, lui qui ne paye que *onze cent livres* de vingtiemes, & qui possede dans le Dauphiné *plus de cent mille livres de rente*, sans y comprendre les bienfaits du Roi.

Je ne vous citerai pas tous les signataires du Mémoire, sur qui il y auroit à redire, & à qui on a mille reproches à faire ; cela donneroit trop d'étendue à ma lettre, qui est déjà bien assez longue, & que je finis en assurant Votre Eminence de mon profond respect.

LETTRE

L'Abbé Gigard à Hay de Bonteville.

Grenoble.

MONSEIGNEUR,

UN Grand-Vicaire d'Embrun m'a adreſſé une lettre, où il me dit avoir vu avec le plus grand plaiſir que les Etats-Généraux tenus aux Enfers, n'avoient pas ſtatué définitivement ſur votre demande; il vous y traite d'ambitieux & d'intriguant, d'avoir oſé convoiter la place de Judas, & dit que ſi vous l'aviez obtenue, il n'y a pas de doute qu'à ſon arrivée, M. de Leyſſin, Archevêque d'Embrun, ne vous eût débuſqué. Celui-ci a pour cela, aſſure-t-il, des titres bien ſupérieurs aux vôtres. Voici comme il s'explique à cet égard. M. Hay de Bonteville a fait, à la vérité, de ſon Palais Epiſcopal un boudoir de fille; mais a-t-il jamais, comme M. de Leyſſin, choiſi ſa chapelle pour le théâtre de ſes débauches? A-t-il, comme lui, frondé toute la décence que doit garder un Prélat, en refuſant à ſon Chapitre de prendre la chape le jour de Pâques, & dans toutes les plus grandes ſolemnités, en affectant de ſortir des Vêpres ce jour-là, & d'aller ſe promener pendant le ſermon, ſur la Place, en face de l'Egliſe, avec des Officiers de la garniſon, & en bravant ainſi toutes les rumeurs

du Peuple? A-t-il, comme lui, fait oſtentation de donner à manger les jours de jeûne les plus rigoureux, & de ne faire ſervir, ces jours-là, ſa table qu'en gras? S'eſt-il, comme lui, rendu coupable de ſtellionat, en vendant deux fois la même dîme à deux différens particuliers? A-t-il été, comme lui, détenteur des biens de ſon Hôpital & de ſon Séminaire, en ne reſtituant pas les ſommes qu'il avoit touchées pour eux? S'eſt-il enfin amuſé, comme lui, pendant un grand dîner qu'il donnoit dans ſon Palais, à prendre la main d'une jolie femme, à la porter ſous ſa ſerviette, & à lui... vous m'entendez. Il ne put, ainſi que cette Dame, s'empêcher de rire aux éclats, de la bêtiſe du domeſtique d'un des convives, qui s'étant apperçu de la ſcene, s'en ſcandaliſa, jeta ſa ſerviette, fit un ſigne de croix, & s'enfuit en criant qu'il avoit vu le diable, & que jamais il ne reviendroit ſervir ſon Maître à l'Archevêché.

A-t-il, comme lui, chaque fois qu'il eſt venu dans ſon Dioceſe, amené à la ſuite de ſa Sultane favorite, qui eſt tantôt une Religieuſe qu'il tire de ſon Monaſtere, tantôt une femme du grand monde, cinq à ſix jolies femmes pour former ſa Cour, leſquelles il a ſoin de diſtribuer à ſes Grands-Vicaires ou autres Chanoines de ſes amis? Y a-t-il rien au monde de plus agréable que de voir un Palais Epiſcopal changé en un joli Sérail; un Archevêque, transformé en Sultan, abjurant toute tyrannie orientale, & donnant à ſes Nymphes pour les ſervir, non des Eunuques, mais bien de vigoureux Chanoines ou Grands-Vicaires? Il eſt vrai qu'une de ces Prêtreſſes de Vénus m'a très-mal ſervi, & que de long-temps je ne l'oublierai; je n'en veux pas pour cela à mon digne Prélat; il étoit de bonne foi, & la croyoit une Vierge.

A-t-il, comme lui, dissipé en cinq à six ans, trois ou quatre cents mille livres que lui a produites la forêt de Boscaudon qu'il a entiérement détruite? Un imbécille lui prouva, après le gain de son procès, que, par une sage administration de ses bois, il pouvoit se faire à lui & à ses successeurs, à perpétuité, par des coupes réglées en bon Pere-de-famille, *douze mille livres de rente*; mais mon Archevêque le repoussa; & comme il avoit à sa disposition tous les Officiers de la Maîtrise des Eaux & Forêts, desquels il est aujourd'hui le protecteur, il fit transporter la réserve dans un endroit escarpé de la forêt, d'où le Diable n'en tireroit pas une bûche; voilà ce qui s'appelle un bon Administrateur! Il est vrai que cette vente a profité à sa famille, puisque c'est à son aide qu'il a payé les cinquante mille livres qu'il avoit promis, par contrat, à son frere, lorsqu'il le maria à la fille du feu sieur Timont, Procureur à Vienne, & fils de Maître Timont, Tisserand à Crémieux: c'est encore à l'aide de cet argent qu'il rembourſa plus de cent mille livres, dont un de ses neveux avoit eu la foiblesse de le cautionner; & s'il eût perdu son procès contre les Moines, ce qui seroit arrivé immanquablement sans l'intrigue & la protection du Cardinal de Loménie, pour lors Archevêque de Toulouse, son neveu eût été ruiné de fond en comble.

Voilà ce qu'a fait Monseigneur de Leyssin, s'écrie-t-il; & ce sont là des titres pour obtenir la place de Ministre des Enfers! Mais pour Monseigneur Hay de Bonteville, on sait déjà tout ce qu'il a fait.

Vous devez juger après cela, me dit-il en finissant, que par-tout où paroîtra Monseigneur de Leyssin, M. Hay de Bonteville doit baisser pavil-

lon. Qu'il apprenne qu'il ne doit jamais se mesurer avec notre *Dragon mitré*.

J'ai cru devoir, Monseigneur, vous faire part de cette Lettre, moins pour vous faire connoître votre concurrent, que pour avoir occasion de vous répéter mes protestations du respect le plus profond. Je suis, &c.

LETTRE.

L'abbé Gigard à Hay de Bonteville.

Grenoble, à trois heures du matin.

MONSEIGNEUR,

JE vous écris encore tout effrayé : j'ai peine à mettre de l'ordre dans mes idées & à les tracer sur le papier. Mon esprit est troublé ; ma main est si tremblante, que je doute que votre Eminence puisse me lire.

C'étoit sur le minuit ; j'avois éteint mes lumieres ; & je commençois à m'endormir : un bruit épouvantable s'est fait entendre dans ma cheminée. J'ai ouvert mes rideaux : une lueur pâle, sulfureuse, mêlée d'une noire fumée, rempliſſoit toute ma chambre. Qui est là ; ai-je demandé d'une voix affoiblie ? Un Diable, ah ! quel Diable ! s'est aussi-tôt montré à moi, tenant une lettre à la main. « Je » suis le Courier du Cabinet de Lucifer, m'a-t-il » dit : prends cette lettre ; elle te vient de son Emi- » nence le Cardinal de Bonteville. Je cours à » Paris en porter une à l'Archevêque d'Embrun, » & une autre à l'Evêque de Die. Je ferai de re- » tour à midi précis ; tiens ton paquet prêt, pose- » le sur la table, & je le viendrai prendre, n'y » manque pas. Ta Lettre, m'a-t-il ajouté, ne » contient qu'une demande qui t'est faite des nou-

» velles du monde que tu habites ». Je l'ai prié avant ſon départ de me laiſſer de la lumiere ; il a approché ſa griffe enflammée des bougies qui étoient ſur ma table, & les a allumées, & c'eſt à cette lueur que je vous écris. Cette Lettre ſera la derniere que je vous adreſſerai par ce Courier.

Je ſuis hors d'état d'entrer dans aucun détail de ce qui ſe paſſe ſur la Terre ; les malheurs m'aſſaillent de toutes parts. Mes Paroiſſiens de Saint-Joſeph me diſent mille injures, & font mille plaiſanteries ſur mon compte : ils en font de même ſur celui de ma petite Cécile ; lorſqu'elle paſſe, ils l'appellent d'un malin ſobriquet *la Gigarelle.*

Je ſuis un objet de riſée pour toutes les Compagnies, depuis que le maudit Procès-verbal des Etats des Enfers circule en France. Nous n'oſons plus Cécile & moi aller nous promener dans mon Jardin de Saint- Joſeph : mes fleurs ſe faneront ſans que j'aye pu en cueillir une pour Cécile, & en parer ſon joli ſein. Votre petite Marchande de Modes eſſuye bien auſſi quelques plaiſanteries.

Je voudrois bien vous parler des diſſidens, mais les forces me manquent ; je préfere de vous envoyer, pour vous tenir lieu de ce que je pourrois vous dire, une Lettre que j'ai reçue hier du Frere Pancrace-Alexandre, Hermite du Mont-Valérien, près Paris, & mon ancien camarade de Collége. Dans cette Lettre vous trouverez à-peu-près l'analyſe de mes propres idées. L'ami qui m'écrit, eſt patriote, & il déteſte les diſſidens. En zélé dévot, il fait des vœux pour le rétabliſſement de la paix.

Votre Eminence aura dans cette ſuite de Lettres que le Courier lui remettra, la connoiſſance de tout ce qui s'eſt paſſé dans le Dauphiné & en France, depuis le mois de Janvier. Je ferai le même Jour-

nal de tout ce arrivera de remarquable dans la ſuite, & je le lui ferai parvenir par la même voie.

Monſeigneur, par grace, quand vous m'enverrez un ſecond Courier, recommandez-lui de prendre quelques précautions pour ne pas me cauſer de ſi grandes frayeurs.

Je ſuis avec reſpect, & avec un dévouement éternel à toutes volontés, *Monſeigneur*, *votre*, *&c.*

LETTRE

*Du Frere Pancrace-Alexandre, Hermite du Mont-Valérien, à M. Gigard, Chanoine de l'Egliſe Collégiale de S. André, ancien Curé de S. Joſeph, toujours Secrétaire de l'Evêché de Grenoble, & Prieur de M**.*

TRÈS-CHER ET ANCIEN AMI,

« Tu n'imaginerois jamais l'honneur que ma fait dans mon Couvent la conduite qu'ont tenue les Habitans de notre Province juſqu'à la fin de Janvier dernier. Juſqu'à cette époque, il n'y avoit rien au monde de plus flatteur que le titre de Dauphinois : auſſi j'en reſſentois la joie la plus vive ; mais la malheureuſe diſſidence formée par Mgr. l'Archevêque d'Embrun, a bien répandu de l'amertume dans mon cœur. Depuis ce fatal mois de Janvier, nos Freres, qui auparavant m'avoient regardé comme un homme très-reſpectable, me plaiſantent chaque fois qu'ils apprennent quelques nouvelles démarches de ce qu'on appelle aujourd'hui le Triumvirat Epiſcopal. Pourtant il eſt vrai de dire que l'on ne préſume pas que les Triumvirs remporteront la victoire, comme ils ſe la ſont promiſe.

» La partie de la Nobleſſe qui figure avec les Diſſidens eccléſiaſtiques, auroit bien dû ſe garder de mettre à leur tête un homme auſſi décrié que Mgr. l'Archevêque d'Embrun. On aſſure qu'elle s'en repent déjà ; je le crois bien : elle devroit en rougir de honte ».

» Hier, à la récréation, on nous fit lecture d'une Brochure intitulée : *Procès-verbal des derniers Etats-Généraux tenus aux Enfers.* Je t'avoue que je n'y vis pas ſans douleur qu'il y étoit queſtion de toi, & que tu entretenois une correſpondance avec ton ancien Evêque.

» Tous nos Hermites rioient à gorge déployée à cette lecture. Heureuſement il n'y avoit que notre Supérieur qui ſût que je ſuis ton ami : j'aurois alors été couvert de confuſion ».

» Après la récréation, notre Supérieur me mena dans ſa cellule, me fit aſſeoir, & me tint le diſcours ſuivant :

» Frere Pancrace, javois cru, juſqu'à ce moment votre ami Gigard un homme vraiment vertueux ; mais ſa Lettre m'a détrompé, & je le juge, dès-à-préſent, un de ces hommes qui ſont tout à tous ; Athée avec les Athées, dévot même avec les dévots.

» J'ignorois de quoi étoit capable M. Hay de Bonteville ; je le croyois un Prélat digne de ſon prédéceſſeur, M. de Madaillant. Comment eſt-il poſſible que Gigard ait vécu avec celui-ci cinq à ſix ans, & neuf à dix ans avec M. de Bonteville, qui avoit des mœurs telles que vous venez de les entendre par la lecture de l'hiſtoire de ſa vie ? Je le répete, votre Gigard m'a l'air de n'être qu'un hypocrite qui trompoit M. de Madaillant : car s'il avoit été un bon Prêtre, comme vous me l'aviez dépeint, il ſe ſeroit retiré de l'Evêché, connoiſſant le véritable caractere de M. Hay de Bonteville.

Il y a apparence qu'il ſe propoſe de changer de vie, ou de jouer M. Dulau, nouvel Evêque: mais qu'il perde cette confiance, M. Dulau eſt clairvoyant.

» Pour vous, Frere Pancrace, je vous exhorte à rompre tout commerce avec l'Abbé Gigard, ſi vous voulez reſter dans notre ſainte Maiſon ».

» Il ſe retira, & me laiſſa à mes réflexions.

» J'ai été appelé à la Communauté des Prêtres qui deſſervent notre Egliſe: on m'y a fait lire le Journal de Paris du 30 Avril 1789; j'y ai vu une Lettre du Marquis de Tallaru, qui déſavoue ſa ſignature que les Diſſidens ont oſé mettre au bas du Mémoire au Roi. On m'a montré également un Procès-verbal de la Commiſſion intermédiaire des Etats du Dauphiné, contenant ſept à huit Lettres de Gentilshommes qui y font le même déſaveu de leur ſignature. Ces lettres menacent bien de ruine la Diſſidence.

» Pour en revenir à toi, mon ami, avant de finir je t'exhorte à tenir une autre conduite, à rompre tout commerce avec M. Hay de Bonteville (je ne l'en croirai pas, Monſeigneur), à abandonner cette petite Cécile (je ne l'en croirai pas plus pour cela), & à agir loyalement & en honnête homme avec Mgr. Dulau; ſans quoi j'appréhende que tu ne perdes ta place. Je prie Dieu pour ta converſion, & je t'embraſſe en ami.

Suite de la Lettre du Frere Pancrace.

Dans le moment, mon cher Gigard, deux de nos Freres arrivent de Paris; ils m'ont raconté qu'ils avoient paſſé chez M. l'Archevêque d'Embrun, à qui ils vouloient remettre ſix paires de bas de ſoie qu'il leur avoit commandés; qu'ils n'avoient trouvé chez lui que ſon Valet-de-chambre, qui leur a dit que ſon

Maître étoit à Verſailles à la tête des Députés des Diſſidens du Dauphiné, qui ſont allés préſenter un nouveau mémoire aux Etats-Généraux aſſemblés.

Ce domeſtique aime à jaſer, & tu vas en juger : il leur a rapporté que le jour d'hier, tous les diſſidens s'étoient aſſemblés chez ſon Maître pour entendre la lecture de ce Mémoire, mais que pluſieurs d'entr'eux qui ont ſigné toutes les délibérations priſes en Dauphiné, & notamment le verbal des Etats tenus & clos au mois de Janvier dernier, ont voulu ſe retirer & proteſter contre la proteſtation, en ſoutenant qu'il étoit indigne à des Gentilshommes de ſe parjurer ; qu'ils s'étoient trop avancés, & qu'en perſévérant, ils encouroient une eſpece d'excommunication politique, & imprimoient ſur le front de leurs Deſcendans une tache qui ne s'effaceroit jamais ; qu'alors ſon Maître leur avoit fait une harangue pathétique & énergique, & leur avoit dit : » comment pouvez-vous avoir des remords ? Ne m'avez-vous pas à votre tête, moi Archevêque & ces dignes Prélats MM. les Evêques de Die & de Gap ? N'avons-nous pas ſigné tout comme vous ? N'ai-je pas de plus que vous fait un diſcours aux Etats aſſemblés à Romans, dans lequel j'ai fait le plus grand éloge de la Conſtitution ? Ce diſcours n'eſt-il pas imprimé tout au long dans le verbal des Etats ? Eſt-ce que je rougis, moi, de me parjurer non plus que mes deux Confreres, MM. de Die & de Gap ? Sur le tout, pour mettre votre conſcience en repos, voici une bulle expédiée par Léon X, qui m'a été envoyée par M. de Bonteville, & m'a été rapportée par le Courier du Cabinet de Lucifer : ce digne Pontife m'autoriſe à vous lever toute excommunication & à vous abſoudre de tout parjure, & il n'y met d'autre condition que votre perſévérance ». --- Mais le faux que nous

avons commis, lui a dit un des Gentilshommes, en appoſant la ſignature de gens qui n'avoient jamais penſé à ſigner ? --- Pour le faux, je m'en charge, a répondu Monſeigneur l'Archevêque d'Embrun ; je connois ces matieres-là. Ce domeſtique a ajouté que le vieil Evêque de Die s'étoit mis à genoux & lui avoit dit : Monſeigneur, je prie votre grandeur de commencer par moi à exercer l'auguſte miniſtere dont vous a honoré ce grand Pape ; que l'Archevêque l'avoit abſous, ainſi que tous les autres, & leur avoit donné à tous le baiſer de paix & de fraternité, & qu'après cela ils étoient partis.

Ah ! mes chers Freres, leur a encore dit le domeſtique, quel ſuperbe rôle mon Maître joue aujourd'hui ! Je ſuis bien ſûr que cela lui vaudra une bonne Abbaye : il lui manque de l'argent pour réuſſir promptement ; mais il n'épargne ni careſſes, ni promeſſes, ni ſoupleſſes ; il deſcend même quelquefois juſqu'à la baſſeſſe, pour engager ſon vieil avare à lui en prêter. Son refrain, à celui-ci, eſt toujours le même : *je n'ai pas le ſou ; ſi pourtant vous aviez des gages à remettre, je connois un brave Eccléſiaſtique de mes amis qui vous en prêteroit ſans intérêts ;* mais ni mon Maître ni moi n'en ſommes la dupe ; nous ſavons bien que c'eſt cette vieille ame damnée elle-même, qui croit qu'on enterrera ſon tréſor avec elle. Elle ne dépenſe pas un ſou ici ; elle court par-tout à l'heure du dîner pour piquer quelque table & épargner ſon argent.

Nos Freres lui ont obſervé que ſon Maître ſe donnoit beaucoup de peine pour cette diſſidence, dans laquelle il pourroit bien arriver qu'il ne réuſsît pas. Cela eſt vrai, a-t-il répondu, mais ſa ſanté exige qu'il ſe donne du mouvement ; il mene à Embrun une vie ſi tranquille, ſi monotone, que s'il ne venoit pas tracaſſer un peu à Paris, il ne vivroit pas long-

temps. Voici comme il ſe comporte à Embrun :

Il ne ſe leve qu'à neuf heures, ſe met en robe-de-chambre, va à ſon écurie paſſer une heure à careſſer ſes chevaux ; de-là, il monte dans l'appartement de ſa favorite, où on leur porte à déjeûner ; à onze heures, il deſcend dans ſon jardin ; quand le temps le lui permet, il s'occupe à tirer des moineaux pour fournir à ſon Cuiſinier de quoi faire ſon coulis : il reſte là juſqu'à midi & demi ; il paſſe dans ſon ſalon, où il s'entretient de nouvelles juſqu'à deux heures avec ſes convives : A deux heures, il ſe met à table juſqu'à trois ; à trois heures, il paſſe dans ſon appartement & ſe couche juſqu'à cinq ; à cinq heures, on lui fait ſa toilette ; il rejoint ſa compagnie, & fait ſa partie juſqu'à neuf heures ; il ſoupe légérement ; il retourne encore au jeu juſqu'à onze heures & demie, & il ſe couche, après avoir pris ſon coulis de moineaux.

Nos Freres ont demandé à ce domeſtique quel temps ſon Maître prenoit pour s'occuper de ſon Dioceſe : « Vous moquez-vous, mes Freres ? il n'y penſe pas plus que ſes Grands-Vicaires ; il a à ſes ordres Guérin, fils d'un Cordonnier d'Embrun, qui dirige ſeul le Dioceſe, tant pour le ſpirituel que pour le temporel. Ah ! quel homme, mes Freres, que cet agent ! Comme il vous repouſſe cette canaille du Bas Clergé ! il fait languir des Curés huit jours entiers ſans leur donner audience, & lorſqu'ils viennent pour recevoir leur portion congrue, il les paye avec des ſottiſes C'eſt un coquin bien adroit : il vend tous les bénéfices à la nomination de Monſeigneur. Je ne ſais pas s'il partage avec Monſeigneur ; mais on le dit ».

Tels ſont, mon ami Gigard, les détails que nos Freres ont appris de ce domeſtique, & qu'ils m'ont rapportés. Il leur a fait de la ſorte, ſoit par malice.

malice, soit sans s'en douter, le tableau de la vie de son Maître, & leur a peint la conduite qu'il tient en sa qualité de Chef des Dissidens.

Je n'ai pu m'empêcher de t'envoyer cette suite de la lettre que je t'avois écrite, parce que j'ai pensé qu'elle pourroit te plaire ; mais tu n'auras plus de lettres de moi si tu ne suis pas les avis que je t'ai donnés. Aussi-bien je sens que j'ai déjà un certain plaisir à médire, & que je perds mon ame. Ne seroit-ce pas un effet de la correspondance momentanée que j'ai établie entre nous deux ? Je le crains, & ne te dis plus rien qu'adieu.

Signé, Frere PANCRACE.

LETTRE.

L'Abbé Gigard à Hay de Bonteville.

Dix heures du matin.

MONSEIGNEUR,

J'AVOIS cacheté mon paquet pour Votre Eminence : dans le moment je reçois des Lettres de Paris, qui m'apportent des nouvelles. Dix heures viennent de ſonner ; le Courier des Enfers ne doit arriver qu'à midi, & je vois que j'ai encore le temps de vous en faire part.

Votre Eminence a ſans doute déjà vu arriver aux Enfers M. de Lamoignon : il s'eſt, comme vous, ſuicidé, ces jours derniers, dans ſon parc de Baville, AVEC LA MÊME ARME dont Votre Eminence s'eſt ſervie. Votre exemple gagne & s'étend ! L'on prétend que quelques jours auparavant, il avoit eſſayé de ſe détruire par le poiſon, & que ſa famille s'en étant apperçu, l'avoit forcé de prendre des remedes contraires. Elle a été plus prudente que votre chapitre ; elle l'a fait enterrer tout de ſuite ſans grand appareil. Il eſt vrai qu'on ſe prépare à lui faire un ſervice ſolemnel ; & l'Abbé Maury, ſon ancien ami, doit déployer toute ſon éloquence dans ſon Oraiſon funebre qu'il doit prononcer.

Le Public eſt inquiet de ſavoir ſi cet ancien Chef de la Juſtice en France ne troublera pas, comme vous, l'harmonie des Enfers, en deman-

dant, à l'aide de ſes crimes, les Sceaux de Lucifer. Si cela arrive, j'eſpere de vos bontés, Monſeigneur, que vous m'en ferez part.

Les Diſſidens, ayant toujours à leur tête Monſieur l'Archevêque d'Embrun, ont, ces jours derniers, préſenté leur Mémoire imprimé aux Etats-Généraux : ils ſont allés dans les trois Salles le donner au nom d'une partie du Clergé & de la Nobleſſe du Dauphiné. La Députation étoit compoſée de M. l'Archevêque & Prince d'Embrun,

L'Abbé de Saint-Genis,
Le Marquis de Monteynard,
Le Marquis de Marcieu,
Le Marquis d'Autichamp,
Le Comte de Flote,
Le Marquis Dupuy-Montbrun,
Le Vicomte de Vaulx,
Le Marquis de la Tour-Dupin-Montauban,
Le Marquis de Grammont, duc de Caderouce,

qui ont ſigné ce Mémoire, comme fondés de pouvoir de plus de cent-trente Membres du Clergé & de la Nobleſſe du Dauphiné. Ils ont enſuite répandu ce Mémoire.

M. l'Archevêque d'Embrun en a ſûrement remis un Exemplaire à votre Courier; c'eſt pourquoi je ne vous l'envoie pas.

Je reçois auſſi, dans le moment, un autre Mémoire, ayant pour titre : *Réponſe des Députés de la Province du Dauphiné aux Etats-Généraux*, au nouveau Mémoire intitulé : *Mémoire pour une partie de la Nobleſſe du Dauphiné*, à laquelle Réponſe eſt jointe la Lettre du Roi, portant convocation des Repréſentans de la Province du Dauphiné aux Etats-Généraux, accompagné de la Lettre de M. de Puyſégur, & d'un état exact des ſignatures telles qu'elles ſe trouvent appoſées à l'acte de pro-

teſtation ſignifié tant à la Commiſſion intermédiaire des Etats de Dauphiné, qu'à Mgr. l'Archevêque de Vienne, Préſident des Etats de la Province, les 6 & 7 Avril 1789, de la part de M. le Comte de Mercy: agiſſant en vertu d'une procuration de MM. le Marquis de Grammont, le Marquis Dupuy-Montbrun & le comte de Flote, leſquels ſe ſont dits, dans l'acte de procuration, Députés des deux premiers Ordres du Dauphiné, & chargés des pouvoirs d'un très-grand nombre des Membres de ces deux Ordres. Cette liſte des ſignatures eſt certifiée ſincere & véritable par M. le Comte de Mercy.

L'on dit que Mgr. l'Archevêque d'Embrun avoit flatté MM. les Diſſidens des eſpérances de faire juger par les trois ordres ſéparés, le procès qu'il oſe intenter à la Province; mais il les a lourdement trompés. Les trois Ordres de la Province ne conſentiront jamais à être jugés partiellement, de même qu'à laiſſer ſcinder la cauſe du Clergé & de la Nobleſſe d'avec celle du Tiers.

Depuis que le Mémoire en réponſe paroît, les Rieurs ne ſont pas du côté des Diſſidens, & ils ont bien l'air de ne pas tirer auſſi bon parti de leur procès que Votre Eminence a tiré parti du ſien, intenté à Judas.

Si l'Archevêque n'a d'autre reſſource que celle-là pour faire rougir ſon chapeau, il ne doit pas plus eſpérer de ce côté, que ſur la continuation de ſa penſion ſur les Economats.

Il ne peut pas vivre, dit-il, à Embrun avec quarante mille livres de rente. Qu'il ſe rappelle que feu M. de Leyſſin ſon pere, avec trois mille livres de rente ſeulement, a élevé une nombreuſe famille, & a conſervé tous ſes biens, ſauf quelques portions de fonds qu'il a vendues pour acquitter les ſommes dues, que lui, Archevêque, avoit empruntées, ſur

ſon cautionnement, d'un Militaire retiré, pour payer les Bulles de ſon Abbaye de Sept-Fontaines, qu'il n'a jamais eu le cœur de ſolder, & pourquoi il a laiſſé pourſuivre ſon pere.

Onze heures ont ſonné ; la frayeur commence à s'emparer de moi : je ne ſuis pas curieux de revoir votre Courier ; je n'ai que le temps de refaire mon paquet, d'aſſurer Votre Eminence de la continuité de mon profond reſpect, & de fuir de chez moi, pour ne pas entendre un vacarme pareil à celui qu'il m'a fait en arrivant.

MONSEIGNEUR,

Dans le moment où je viens de fermer mon paquet, le Facteur m'apporte une Lettre qui m'eſt adreſſée par Me. Auguſtin Gignoux, Bedeau, Sonneur de Cloches & Souffleur d'Orgues de la Métropole d'Embrun. Cette piece originale intéreſſera beaucoup Votre Eminence ; elle vous prouvera combien vous devez redouter la concurrence de Monſeigneur d'Embrun : je n'ai pas le temps de la tranſcrire : je la joins ici telle que je l'ai reçue. Je referme mon paquet, & me ſauve.

LETTRE

De Me. Auguſtin Gignoux, Bedeau, Sonneur & Souffleur d'Orgues de la Métropole d'Embrun, à M. l'Abbé Gigard, Secrétaire de l'Evêché de Grenoble, & Correſpondant de ſon Eminence Mgr. Hay de Bonteville.

MONSIEUR L'ABBÉ,

JE ſuis, comme vous, fils d'un Perruquier : j'ai commencé, de même que vous, par être Enfant de Chœur : j'aurois donc pu, tout auſſi bien que vous, devenir Prêtre, Chanoine, Prieur, Curé, &c. &c., & me procurer, ainſi que tant d'autres, une petite Cécile pour mes menus plaiſirs, ſi j'avois été auſſi ambitieux & auſſi intriguant que vous : mais avec preſque autant de tempérament que vous en avez, j'avois des mœurs, & j'ai mieux aimé quitter le petit collet, renoncer à tout eſpoir de faire fortune dans l'Egliſe par la baſſeſſe & l'intrigue, & me marier légitimement, que m'expoſer à être un mauvais Prêtre, un Chanoine voluptueux, un Prieur avare, un Curé ſcandaleux, &c. &c.

J'ai embraſſé la profeſſion de Bedeau, de Son-

neur de Cloches & de ſouffleur d'Orgues, & j'ai actuellement l'honneur de remplir ces trois Emplois dans notre Chapitre. Mais ce n'eſt ni de vous, ni de moi que je veux vous entretenir.

Un de nos Chanoines a oublié dans ſa ſtalle une petite Brochure intitulée, *Procès-verbal des derniers Etats-Généraux, tenus aux Enfers*, &c. Je l'ai trouvée, & ſon titre a piqué ma curioſité. J'ai couru bien vîte aſſembler mes camarades, pour leur faire partager ma bonne fortune; nous ſommes montés au clocher, & là je leur ai lu cet Ouvrage curieux & intéreſſant. Nous avons tous admiré les hauts faits de votre maître; nous ſommes bien convenus que dans la carriere de tous les vices dont un homme peut ſe ſouiller, il a laiſſé bien loin derriere lui le fameux Judas; mais nous avons été fort ſcandaliſés de ſon audace à avancer qu'il eſt ſeul digne de le remplacer, & d'être premier Miniſtre de Lucifer. Il connoiſſoit cependant notre illuſtre Prélat, & ne pouvoit ignorer tous ſes droits à cette éminente place! Nous avons vu que vous êtes en correſpondance avec cet orgueilleux; & mes camarades m'ont chargé de vous écrire, & de vous faire connoître quelques Anecdotes Embruniennes, qui vous mettront en état de juger ſi votre nouveau Cardinal n'a pas eu tort de cauſer tant de vacarme dans les Enfers, par ſes ridicules prétentions. Je commence.

Eſt-il un Prélat en France qui ſe ſoit aviſé de faire un Prêtre d'un vieux Cordonnier? Eh bien! le nôtre l'a fait.

Un Cordonnier de Barcelonnette, âgé de plus de ſoixante ans, fut attaqué tout-à-coup de la manie de changer de profeſſion, & de devenir Miniſtre des Autels. Il s'adreſſa à MM. les Grands-

Vicaires ; & leur demanda à être admis au Séminaire ; ſa priere fut rejetée comme de raiſon. Il voulut faire une autre tentative auprès du Prélat ; mais celui-ci le repouſſa avec mépris. Que faire ? Cet homme réfléchit, pendant quelques jours, ſur les expédiens qu'il pourroit mettre en uſage, pour ſe rendre ſon Archevêque favorable. Il connoiſſoit l'Hiſtoire eccléſiaſtique : il imagina de ſe ſervir du moyen que tenta autrefois Simon le Magicien auprès des Apôtres, eſpérant qu'un de leurs Succeſſeurs ne ſeroit pas auſſi rigoriſte que S. Pierre. Ce Cordonnier avoit en ſon pouvoir une ſomme de ſix mille livres : il vient la dépoſer aux pieds de Monſeigneur d'Embrun ; le Prélat la regarde avec complaiſance ; il l'accepte ; & toutes les difficultés ſont levées. Les portes du Séminaire ſont ouvertes à notre homme ; tous les Ordres lui ſont donnés ſucceſſivement ; le Prélat lui fait l'impoſition des mains, & lui applique l'onction ſainte. Nous avons eu l'honneur de ſonner & de carillonner à ſa premiere Meſſe.

Un Payſan du Dioceſe, devenu amoureux de ſa Niece, avoit goûté avec elle les plaiſirs du mariage, ſans penſer à les faire précéder par la bénédiction nuptiale ; les ſuites de ce Commerce inceſtueux ſe manifeſtoient depuis pluſieurs mois, le cas étoit urgent, & il falloit épouſer ſans délai. Il crut ne pouvoir mieux s'adreſſer qu'à notre Prélat, qui connoît par expérience toute la violence de l'amour des Oncles pour leurs Nieces. Il vient le trouver, convient avec lui d'une ſomme, & toutes diſpenſes lui ſont auſſi-tôt expédiées, malgré que le Pape ſeul ait le pouvoir d'en accorder, à ce degré de parenté, comme tout le monde le ſait. Cependant le mariage a été béni, & nous avons eu une bonne étrenne.

Un Curé du Dioceſe avoit une Gouvernante qui n'étoit pas encore parvenue à l'âge de ſtérilité ; elle eut le malheur de ſe brouiller avec quelques Paroiſſiens, qui la dénoncerent à notre Archevêque. Le Prélat mande le Curé, & lui ordonne de renvoyer ſa domeſtique ; celui-ci lui repréſente qu'elle a près de quarante ans. — N'importe : je le veux. — Elle n'eſt pas jolie. — Tant pis : il faut la renvoyer. — Mais je lui dois quinze années de gages. — Vous la paierez. — Je n'ai point d'argent, Monſeigneur : je ne le puis, à moins que vous ne me donniez les arrérages de la portion congrue, que vous me devez, & que vous accumulez depuis ſi long-temps. — Ah ! je vous entends, M. le Curé ; je vous permets de garder votre domeſtique ; mais ſoyez prudent....

Les lapins de la Terre des Sauze, appartenant à notre Prélat, ravageoient & détruiſoient la récolte de ſes malheureux vaſſaux ; & ceux-ci, pour ne pas mourir de faim, ſe déterminerent à donner la chaſſe à ces animaux deſtructeurs. L'Archevêque, à cette nouvelle, devint furieux ; il envoya ſur les lieux ſon neveu, accompagné de ſes amis & de pluſieurs domeſtiques, & leur ordonna expreſſément de ne pas épargner ces payſans audacieux qui oſoient tirer ſur les lapins de ſa Grandeur. Ses ordres furent exécutés à la rigueur. On tombe ſur ces malheureux, & on les pourſuit comme des bêtes fauves ; un d'eux, pour ſe ſauver, ſe jette à la nage dans la Durance ; le Neveu lui tire un coup de fuſil, le bleſſe, & revient triomphant au Palais Archiépiſcopal, raconter ſes proueſſes à ſon Oncle, qui l'embraſſe, & le remercie d'avoir châtié cette vile canaille.

Un Payſan de l'Embrunois, Rémouleur de couteaux, aiguiſoit, il y a quelques années, au

Châteaux d'Oſt, les couteaux de la maiſon de M. de Leyſſin, pere de Monſeigneur l'Archevêque d'Embrun. M. de Leyſſin donna lui-même le ſien à repaſſer ; & ſoupçonnant que ce Rémouleur étoit du pays où ſon fils étoit Archevêque, & s'en étant convaincu en le lui demandant : — Eh bien ! mon ami, lui dit M. de Leyſſin, vous devez être content de votre Archevêque ? — De lui ! ah Monſieur, il vaudroit mieux pour nous que nous euſſions eu dix ans de peſte, dix ans de guerre & dix ans de famine que d'avoir un pareil Archevêque. — M. de Leyſſin leva les yeux au Ciel, & ſe retira.

Il n'y a pas une paroiſſe dans ſon Dioceſe à laquelle il n'ait intenté des procès. Si les habitans ont la hardieſſe de laiſſer échapper quelques plaintes, il les menace auſſi-tôt de priſon, de galeres, de corde ; les Avocats, les Procureurs n'oſeroient leur prêter leur miniſtere ; il les effraye & les contient, en les menaçant de lettres-de-cachet. Ah ! s'il eût été Archevêque dans le temps des perſécutions contre les Proteſtans, il n'auroit pas manqué d'avoir ſon porte-feuille garni de ces lettres, comme l'avoit, en 1745, 1746, 1747 & 1748, ſon confrere, le vieux Evêque de Die, & il auroit ſu, tout comme lui, en tirer le parti le plus lucratif. Il y a quelques années que notre digne Prélat avoit un procès pendant au Parlement d'Aix, contre quelques Communautés de la vallée de Barcelonnette, ſur la quotité de la perception de la dîme. Pendant l'inſtance, il s'adreſſa à M. le Prince de Montbarrey, pour lors Miniſtre de la guerre, & il en obtint cent Soldats, à l'aide deſquels il fit percevoir ſa dîme militairement. Cependant le Procès ſe jugea, & il le perdit avec dépens.

Dans le paradis de Monſeigneur d'Embrun, chaque Houry a ſon nom particulier, convenable

à ſon rôle. L'une s'appelle la Capitaine; c'eſt celle qui a la ſurintendance du ſérail: une autre s'appelle la Mouche; c'eſt celle qui furette par tout, & rend compte à ſa Grandeur de toutes les petites aventures qui arrivent entre les ſultanes.

Je pourrois, M. l'Abbé, vous citer mille faits de cette force, à la gloire de notre cher Prélat; mais en voilà, je crois, bien aſſez pour vous démontrer qu'il eſt en état de diſputer, quand il le voudra, à votre nouveau Cardinal, la place qu'il brigue aux Enfers, & que perſonne ne la mérite mieux que lui.

Au reſte, je vous prie de ne pas rendre ma lettre publique dans le monde que nous habitons; vous ſentez qu'elle pourroit nuire au rôle de Chef Suprême des Diſſidens ariſtocrates du Dauphiné, que mon Prélat joue ſi dignement à Verſailles. Elle pourroit peut-être auſſi empêcher la prorogation de ſa penſion ſur les Economats: il la ſollicite vivement, & c'eſt l'unique frein qui contienne ſes créanciers: s'ils venoient à perdre cette eſpérance, ils ne tarderoient pas à ſaiſir ſon temporel, & ce ſont les menaces qu'ils font journellement à ſon Intendant. Enfin, cette lettre n'eſt que pour vous, ou pour les Enfers, ſi vous le jugez à propos. Je deſire ſincérement que vous en ſoyez vous-même le porteur.

Je ſuis avec reſpect, Votre Serviteur.

MAITRE AGUSTIN GIGNOUX.

697